

Code d'éthique de la Maison Pause-Parent



La MISSION

La Maison Pause-Parent est un organisme communautaire dont les actions préventives et éducatives contribuent au mieux-être des familles. Elle agit dans l'acceptation du caractère unique de celles-ci et ce, en mobilisant les forces de chacun de ses membres.

Les OBJECTIFS

1. Lieu de rencontre pour permettre à des parents d'échanger, de partager sur leur rôle et favoriser l'entraide entre parents.
2. Offrir des activités d'information et d'apprentissage à ces familles afin de les aider à solutionner leurs problèmes.
3. Offrir à ces familles des activités et services répondant à leurs besoins.
4. Favoriser la socialisation des enfants et des parents par le biais d'ateliers et d'activités familiales.
5. Collaborer avec différents organismes à titre de personnes ressources ou complémentaires.

QU'EST-CE QU'UN CODE D'ÉTHIQUE?

Le code d'éthique se définit par des valeurs communes à la Maison Pause-Parent dans le but de mettre en place un ensemble d'attitudes, de règles de conduites et d'actions adoptées et véhiculées afin de favoriser le bien-être des personnes en lien avec l'organisme.

POUR QUI?

- Pour les employés salariés.
- Pour les bénévoles-participants, bénévoles et stagiaires.
- Pour les membres du Conseil d'administration.
- Pour toute personne en lien avec la Maison Pause-Parent.
- Pour les personnes participant aux activités de la Maison Pause-Parent.

POURQUOI?

- Pour le développement et le respect de la mission, des objectifs et des valeurs promues à la Maison Pause-Parent :
- Pour préciser l'ensemble des conduites sur les lieux de la Maison Pause-Parent.
- Pour développer une meilleure concertation et une uniformité entre les personnes impliquées dans le bon fonctionnement de la Maison Pause-Parent.

Les VALEURS

Nous entendons par valeurs les qualités intrinsèquement louables qu'une personne, un groupe de personnes, une organisation ou une société considère comme importantes en tant que principes de conduite. À la Maison Pause-Parent, nous adhérons aux valeurs suivantes :

La FAMILLE

Les personnes qui forment la famille sont le père, la mère et les enfants (famille nucléaire) de même que les familles monoparentales, recomposées.

Dans un sens figuré, nous entendons aussi par famille la grande famille de la Maison Pause-Parent soit les employés, les bénévoles et les membres.

Attitudes

- Développer un sentiment d'appartenance
- Être tolérant
- Respecter les différences
- Développer des liens parent/enfant
- Développer des attitudes familiales positives et constructives

Le RESPECT

Le respect s'exprime par la considération que l'on témoigne à une personne en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. C'est une attitude digne et impartiale qui consiste à ne pas porter atteinte à l'intégrité d'un individu et de son environnement.

Attitudes

- Savoir écouter
- Être tolérant vis à vis d'autrui
- Ne pas porter de blâme ni de jugement de nature non constructive
- Respecter les consignes et respecter ses engagements
- Agir avec franchise et honnêteté
- Bien véhiculer l'information
- Respecter les différences et les capacités de chacun
- Être ouvert aux **VALEURS** de chacun
- Respecter le secret de tout renseignement de nature confidentielle dans un climat de confiance mutuelle

La DIGNITÉ

La dignité se définit selon le principe qu'une personne doit être traitée avec respect, qu'elle doit traiter les autres avec respect et qu'elle doit aussi se respecter elle-même.

Attitudes

- Avoir un langage et une présentation adéquate, être courtois en tout temps
- S'abstenir de ridiculiser les autres en donnant des descriptions dégradantes et en faisant des remarques ou des allusions ou en ayant des comportements qui pourraient blesser leur dignité

- Être fier de soi et des membres de notre famille
- S'abstenir de faire usage, de distribuer ou de se présenter à la Maison Pause-Parent sous l'influence de stupéfiants, drogues, substances psychotropes incluant l'alcool ou tout autre produit pouvant affecter les facultés de la personne.

L'AUTONOMIE

L'autonomie se traduit par une indépendance, une possibilité de décider, de faire ses propres choix et de se prendre en main. C'est la possibilité de déterminer librement les règles auxquelles on se soumet sans entraver la liberté des autres.

Attitudes

- Respecter le rythme de chacun
- Exprimer sans crainte ses idées
- Accepter la saine confrontation
- Se donner le droit à l'erreur et le voir comme un moment d'apprentissage
- Partager nos connaissances et nos compétences
- Encourager la diversité et les idées nouvelles
- Se responsabiliser au niveau de ses choix, de ses actes et en assumer les conséquences

La SOLIDARITÉ

La solidarité amène les individus à développer un sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté et de se lier autour d'intérêts communs. La solidarité est aussi un sentiment qui pousse les personnes à s'accorder une aide mutuelle, des échanges de services, de connaissances et de compétences.

Attitudes

- Être capable de demander et de recevoir
- Exprimer ses attentes et reconnaître ses limites
- Avoir la volonté de dépasser ses limites avec l'aide des autres si nécessaire
- Ouvrir un espace à la discussion
- Porter assistance plutôt que desservir
- Susciter de différentes façons l'amitié et le support

Adopté par le conseil d'administration le 18 avril 2006.